MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Cône Sud
Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay

Une publication du Service Economique Régional de Buenos Aires
En collaboration avec le Service économique de Santiago
Du 4 au 17 octobre 2024

Argentine – Des lueurs d'espoirs sur l'évolution du niveau des réserves de change

LE CHIFFRE A RETENIR
+3,5 %
Inflation mensuelle en septembre (contre 11 % en g.m en mars)

Alors qu'il existait des inquiétudes sur les réserves de change argentines en vue d'importantes échéances de dettes en devises en 2025 (17 Mds USD, dont 5 Mds USD dès janvier), des annonces récentes permettent de réduire, à court-terme, les tensions sur l'équilibre externe argentin. Pour rappel, les réserves de change sont les avoirs détenus par la banque centrale en devises étrangères ou en or, qui lui permettent de disposer de liquidités pour réaliser les opérations en devises de l'Etat : remboursement de dettes, paiement des importations, interventions sur le marché cambiaire etc. Si la dévaluation du Peso de 54 % en décembre 2023 et le paiement à retardement des importations avaient permis à la banque centrale d'accumuler des devises en début d'année, des craintes s'étaient exacerbées ces derniers mois. Les réserves plafonnent sous les 29 Mds USD depuis plusieurs mois, et s'enfoncent en territoire négatif en termes nets, à -5 Mds USD, c'est-à-dire en retranchant les paiements dus dans les douze prochains mois. Il manquait ainsi 2 Mds USD de réserves pour atteindre l'objectif à fin septembre fixé par le FMI dans le cadre du programme en cours.

Ce ralentissement du rythme d'accumulation de réserves s'explique par certaines mesures récentes prises par les autorités pour relancer l'activité et freiner l'inflation. Les importations ont été facilitées (*via* la baisse de l'impôt sur l'achat de devises de 17,5 % à 7,5 % et celle des droits de douane) et la reprise de la demande interne après l'ajustement du début d'année ont réduit le rythme d'accumulation des réserves. S'agissant des exportations, les revenus générés sont désormais restreints par certaines mesures de lutte contre l'inflation et de réduction de l'écart entre les taux de change officiel et parallèle, ainsi le maintien d'un taux de change préférentiel (*dollar blend*) pour les exportateurs (ceux-ci peuvent liquider 20% des revenus de leurs exportations sur le marché boursier parallèle) aurait représenté une moindre accumulation de réserves de 10 Mds USD sur les 8 premiers mois de l'année.

Pour autant, ces dernières semaines ont été marquées par plusieurs annonces qui permettent d'envisager à court-terme, l'étau sur le niveau des réserves, l'une des principales vulnérabilités du plan de stabilisation. Tout d'abord, le FMI a annoncé une réduction des surcharges sur les intérêts de ses prêts à l'Argentine. Empruntant au FMI au-delà de sa quote-part, l'Argentine doit payer des intérêts supplémentaires, qui impliquent un taux d'environ 6,5 %/an, qui sera abaissé à 5,4 %/an, réduisant les charges d'intérêt de 400 MUSD/an. Ensuite, plusieurs bailleurs ont annoncé d'importants projets dans les prochains mois : la Banque Interaméricaine de Développement (BID) fournira notamment 2,4 Mds USD au secteur public et 1,4 Md USD au secteur privé au cours des deux prochaines années, dont une partie entrera dans les réserves. Enfin, le régime d'amnistie fiscale (*Blanqueo*), est particulièrement efficace : les dépôts en devises dans les banques commerciales atteignent 16 Mds USD (soit deux fois plus qu'un programme analogue mis en place il y a 8 ans sous la présidence Macri), et devraient, en partie, alimenter les réserves. En conséquence, les marchés financiers sont repartis en nette hausse : l'indice de risque-pays a atteint son plus bas niveau depuis 2019 à 1 044 et la brèche cambiaire est descendue de 200 % fin 2023 à 20 % aujourd'hui. La sortie définitive du contrôle du change (Cepo) n'est cependant pas encore d'actualité et les autorités se montrent prudentes sur l'agenda tout en réitérant l'objectif. L'Argentine reste toutefois très dépendante de l'aide des bailleurs internationaux, notamment du FMI, et de facteurs exogènes pour sortir de sa pénurie de devises : le maintien de l'excédent commercial dépendra des récoltes en 2025 et donc de la météo, les investissements étrangers dans le cadre du RIGI nécessite une stabilisation de long terme de l'économie.

Principaux indicateurs macroéconomiques

		Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
		Derniers chiffres annuels			
Croissance du PIB réel	2023	-1,6%	0,2%	4,7%	0,4%
Inflation (fin de période)	2023	211,4%	3,9%	3,7%	5,1%
Solde budgétaire (% du PIB)	2023	-4,3%	-2,5%	-4,5%	-3,1%
Dette publique (% du PIB)	2023	154,4%	39,4%	40,3%	60,3%
Solde courant (% du PIB)	2023	-3,5%	-3,6%	0,2%	-3,9%
Dette extérieure (% du PIB)	2023	113,7%	73,1%	32,6%	67,2%
		Prévisions et anticipations			
Inflation (fin de période) - Agents économiques	2024	124,7%	4,5%	4,2%	5,3%
Croissance du PIB réel - FMI	2024	-3,5%	2,6%	3,8%	3,4%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2024	-3,8%	2,4%	4,0%	3,3%
Croissance du PIB réel - FMI	2025	5,0%	2,4%	3,8%	3,0%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2025	3,5%	2,2%	4,0%	2,5%
		Pour mémoire			
PIB nominal (Mds USD)	2023	655	335	43,8	77,2
Population (millions)	2023	46,7	19,9	7,5	3,6

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, Our World in Data, SER Buenos Aires

Graphique de la semaine

Argentine – La forte diminution du risque-pays et la réduction la brèche cambiaire

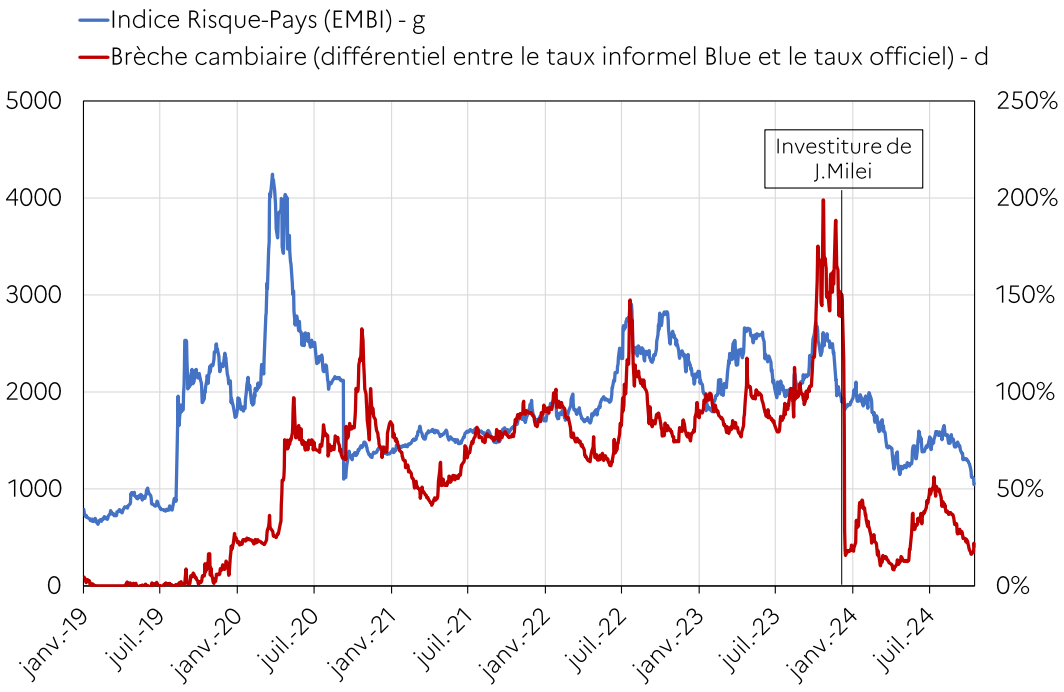

*Dernier point au 16/10/2024

Sources : BCRA, SER de Buenos Aires

ARGENTINE

La désinflation, priorité gouvernementale, se poursuit en septembre (+3,5% en g.m.)

L'inflation mensuelle de septembre atteint 3,5 % en v.m en baisse par rapport au 4,2 % d'août et très loin du pic de 25,5 % observé en décembre 2023 à l'arrivée du nouveau gouvernement, confirmant le processus de désinflation. En cumulé, elle atteint 101,6 %, et en glissement annuel, 209,0 %. La hausse des prix demeure poussée par la dérégulation des prix, en particulier de l'énergie avec la baisse des subventions, les prix régulés ayant augmenté de 4,5 %. Les effets saisonniers ont également eu un impact : l'inflation saisonnière a augmenté par rapport à août, atteignant 2,9 %. L'inflation sous-jacente baisse et atteint 3,3 %.

Le processus de désinflation a été soutenu par de nombreuses mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la hausse des prix : i) la consolidation budgétaire qui a permis de mettre fin au financement monétaire du déficit, ii) l'assainissement du bilan de la BCRA, la stérilisation de l'émission monétaire dans le cadre de la politique « émission zéro », iii) la flexibilisation de l'accès au marché de change pour les importations ou encore iv) la baisse de la taxe PAIS sur les transactions en devises, de 17,5 % à 7,5 %.

La désinflation devrait se poursuivre au cours des prochains mois, soutenue par de nouvelles mesures telles que la baisse des droits de douanes sur certains produits. A terme, le gouvernement souhaite ramener l'inflation au niveau de la parité glissante du change de 2 % par mois. Les marchés anticipent quant à eux une inflation qui se maintiendrait au-dessus des 3,0 % jusqu'à mars 2025, une inflation annuelle de 124,0 % d'ici la fin de l'année 2024 mais réduite à 35,0 % en 2025 (soit 2,9 % mensuel en moyenne).

Le défi du gouvernement reste l'inertie inflationniste qui explique en partie sa résistance et constitue un obstacle pour la politique monétaire. Cette inertie s'explique par un manque de crédibilité attribuable à l'histoire économique du pays, marquée par une inflation élevée. L'ancrage des anticipations d'inflation, souvent plus élevées que les chiffres officiels et menant à des prophéties auto-réalisatrices, sera clé pour soutenir le processus de désinflation.

Le gouvernement du président J. Milei multiplie les mesures de dérégulation économique et poursuit son agenda de privatisations

Plusieurs mesures de dérégulation et de simplification administratives ont été annoncées début octobre :

- Par un décret du 7 octobre, le Secrétaire des transports a décidé de déréguler le transport de bus de passagers afin d'ouvrir le secteur à de nouveaux acteurs et de libéraliser la fixation prix, des itinéraires, et des horaires par les sociétés de transports. Sont ainsi supprimées les restrictions qui limitaient les activités des sociétés de transports dans les ports et les aéroports. Le décret prévoit également la création d'un nouveau registre national du transport, venant remplacer les différents registres nationaux afin de faciliter la création et l'enregistrement de nouvelles sociétés, et ainsi opérer une pression à la baisse sur les prix.

- Le 10 octobre, le Ministre de la Dérégulation et de la Transformation de l'État, Federico Sturzenegger, a annoncé la levée de certaines restrictions à l'importation. Un certain nombre de procédures et dispositifs fiscaux a ainsi été supprimé, tels que la « valeur de référence », qui correspondait au prix minimum déterminé pour un produit par les autorités douanières. Le « timbre vert » (estampilla verde), label de certification d'un produit aux normes environnementales de l'Argentine est également abrogé. Avec cette levée de restrictions douanières, qui intervient après la baisse du taux de l'impôt PAIS (7,5%), le gouvernement espère réduire l'inflation importée, en diminuant le coût des importations pour les producteurs.

- Le 15 octobre, Federico Sturzenegger a présenté au congrès le projet de loi « Hojarasca » (feuille morte) qui prévoit l'abrogation de 70 lois jugées obsolètes ou générant un surcoût pour les opérateurs économiques.

En parallèle, le gouvernement poursuit son agenda de privatisation dans le secteur de l'énergie. Un décret publié le 9 octobre prévoit ainsi la privatisation de quatre centrales hydroélectriques détenues par les entreprises publiques Energía

Argentina S.A. (ENARSA) et Nucleoeléctrica Argentina Sociedad Anónima (NASA), ces dernières ayant été déclarées « sujettes à privatisation » dans la Ley de Bases du 8 juillet 2024. Selon le décret, l'Agence pour la transformation des entreprises publiques, en coordination avec le Secrétariat de l'énergie, dispose de 180 jours pour lancer un appel d'offre national et international.

CHILI

Signaux contrastés pour l'économie chilienne : Standard & Poor's revoit à la hausse ses perspectives pour le Chili, mais le pays poursuit sa chute au classement de la liberté économique

Le 15 octobre 2024, l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) a maintenu la note associée à la dette souveraine du Chili (« A »), mais a amélioré sa perspective d'évolution, de « négative » à « stable »[1]. Cette amélioration se justifie principalement par l'amélioration de la trajectoire fiscale du pays : après avoir connu un excédent budgétaire en 2022, porté par les recettes générées par le secteur minier et la réduction des dépenses, les finances publiques s'étaient dégradées en 2023 (déficit de 2,4 % du PIB) en raison du ralentissement économique et des mesures adoptées dans le cadre du bouclier anti-inflation. Mais en 2024, le FMI prévoit une légère atténuation du déficit public (-2,2 % du PIB), grâce à la hausse attendue des recettes dans le sillage d'une nouvelle redevance minière. La conduite d'une politique de dépenses prudente permet au Chili d'afficher une dette publique soutenable (39,4% du PIB en 2023) et qui se maintiendrait aux alentours de 40,6 % jusqu'en 2029, en-dessous du plafond légal de 45% du PIB fixé par les autorités chiliennes en 2022.

Cette amélioration intervient notamment après plusieurs dégradations de la note souveraine du Chili depuis 2020, mais l'agence met en garde contre les facteurs de blocage politique qui pourraient peser sur la croissance économique, et in fine sur la notation du pays. En effet, la note associée à la dette souveraine chilienne a connu une dégradation ces quatre dernières années, passant de « A+ » jusqu'en avril 2020, à « A » avec une perspective stable en mars 2021, puis à « A » avec une perspective négative en octobre 2023, laissant augurer une nouvelle dégradation de la note souveraine en 2024. Les autorités publiques du Chili ont ainsi démontré leur capacité à accompagner l'économie dans l'absorption des chocs (Estallido social, crise du Covid…), tout en conservant une activité relativement dynamique, en s'engageant à continuer le processus d'assainissement des finances publiques et en initiant une série de réformes structurelles. Toutefois, le rapport de S&P souligne que des blocages au niveau politique « à horizon de deux ans » (élections présidentielles et législatives en novembre et décembre 2025) pourraient affaiblir le potentiel de croissance économique du pays.

Dans le même temps, le Chili voit son classement baisser à nouveau – pour l'année 2022 – en termes de liberté économique[2] selon l'indice publié par l'Institut Fraser, un *think tank* libéral-conservateur. Le Chili perd ainsi 6 places par rapport à 2021 et 27 par rapport à 2017, se classant ainsi 39ème, avec une note de 7,45/10, la moins bonne performance du pays depuis 1995. Cette baisse est principalement due à l'épisode d'inflation connu pendant l'année 2022 (+11,6% par rapport à 2021), épisode lié à la reprise post-Covid et à l'augmentation du prix des énergies, contraignant la consommation des ménages. L'inflation est en passe d'être maîtrisée : si celle-ci est encore de 4,0 % en g.a. en septembre 2024, elle devrait revenir à 3,6 % en 2024 selon le FMI, et à 3,1 % en 2026, se rapprochant ainsi de la cible des 3,0 % de la Banque centrale du Chili.

[1] En point de comparaison, les pays ayant une notation de leur dette souveraine de « A » sont : l'Espagne, la Lituanie, l'Arabie Saoudite, la Lettonie, Israël.

[2] Le classement et l'index Economic Freedom of the World (EFW) sont publiés chaque année par rapport à l'année n-2, passant en revue les obstacles à l'initiative privée dans cinq domaines : (i) la taille de l'Etat, (ii) le cadre légal et de la protection de la propriété privée, (iii) la stabilité monétaire, (iv) les obstacles au commerce international et (v) la régulation des marchés.

Le Chili reste pourtant le premier pays en termes de liberté économique en Amérique du Sud devant le Pérou (44ème ; 7,41) et l'Uruguay (57ème ; 7,04), mais est devancé en Amérique latine par le Panama (23ème ; 7,62) et le Costa Rica (26ème, 7,60). Jusqu'en 2020, le Chili était le premier pays d'Amérique latine en termes de liberté économique selon l'Institut Fraser. A titre de comparaison, la France se situe au 37ème rang de ce classement, avec une note de 7,49.

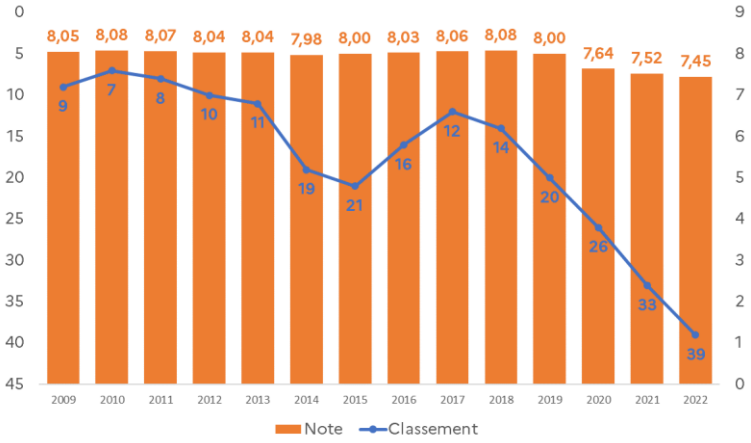

Selon un classement concurrent publié par la Fondation Heritage et le Wall Street Journal, le Chili reste le premier pays en termes de liberté économique en Amérique latine en 20243 malgré une baisse similaire de son indice constatée de 2022 à 2023.

Ces classements et ces tendances font écho aux analyses récentes de James Robinson – lauréat du prix Nobel d'économie 2024 avec Daron Acemoglu et Simon Johnson – estimant que « de grands progrès ont été réalisés au Chili », mais qu'« il est temps de passer à la vitesse supérieure », notamment en diversifiant les exportations au-delà des matières premières et en combattant plus efficacement les inégalités. L'économiste plaide également pour la mise en œuvre d'une stratégie industrielle de l'Etat pour se donner les moyens de développer les filières stratégiques.

Les exportations agricoles continuent de croître, portées par le secteur vinicole et la demande en provenance de la Chine et des États-Unis

Selon les chiffres publiés par le Bureau des études et des politiques agraires (Odepa) du Ministère de l'Agriculture, les exportations des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la sylviculture ont augmenté de 10,3 % en g.a. sur la période janvier-septembre, s'établissant à 15,2 Mds USD. Cette évolution est portée par la progression des exportations agricoles, de 11,6 % à 9,9 Mds USD. Les exportations des produits de l'élevage augmentent de 8,9 %, à 4,1 Mds USD. Le vin et les alcools, qui représentent 7,9 % des exportations du secteur en 2024, voient également leurs exportations augmenter. Selon le syndicat professionnel Vinos de Chile, les exportations de bouteilles de vin ont augmenté en août de 7,7% en volume par rapport au même mois de l'année dernière, notamment porté par le dynamisme de la demande brésilienne. Les exportations en valeur ont cependant stagné du fait de la diminution du prix moyen de 6,6 %.

Au niveau géographique, les exportations sont principalement portées par la Chine et les États-Unis, qui représentent respectivement 32 % et 21 % de la demande chilienne du secteur, et 14,6 % vers l'Europe, dont seulement 0,9 points vers la France, en recul par rapport à 2023 (-10,7 %, à 134 M USD).

Le Président Boric a participé aux Rencontres nationales de l'agriculture (Enagro) le 16 octobre, confirmant la bonne reprise du secteur avec une croissance attendue du PIB agricole de 2,4% pour « la prochaine saison ». Le Président a insisté sur l'importance des investissements dans le secteur et a rappelé que les analystes prévoyaient une saison-record pour les exportations de fruits, qui devraient passer « de 5 Mds USD à 7 Mds USD ».

PARAGUAY

Amélioration de la notation risque pays du Paraguay par l'OCDE

Le comité de risque-pays de l'OCDE a amélioré la notation de risque du Paraguay lors de sa dernière réunion, de 5 à 4, les notes allant de 0 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Cette notation s'inscrit

[3] Devant l'Uruguay, le Costa Rica, le Pérou et même devant les Etats-Unis

dans l'« *Arrangement* » que les pays de l'OCDE partagent quant à leur politique d'assurance-crédit à l'exportation. Cet accord permet de fixer les taux de prime minimum d'assurance-crédit en tenant compte du risque de non-remboursement. La classification des pays reflète ainsi le risque de défaut d'un pays sur sa dette extérieure. L'amélioration vient renforcer l'image de l'économie aux yeux des investisseurs alors que la Paraguay avait déjà bénéficié, cet été, d'une hausse de sa note de crédit par l'agence Moody's, le positionnant pour la première fois dans la catégorie « investment grade ».

Cette décision reflète l'amélioration du cadre macroéconomique du Paraguay. L'économie paraguayenne est la plus performante de l'Amérique Latine sur l'année (après le Guyana), affichant une croissance de 4,6 % au premier semestre 2024. Grâce à une politique monétaire prudente, l'inflation, qui atteint 4,1 % en g.a en septembre, a été ramené proche de la cible de la Banque centrale (4,0 %). Les comptes extérieurs se sont nettement améliorés, le compte courant est passé d'un déficit de 7,1 % du PIB à un excédent de 0,2 % du PIB en 2023, confortant la stabilité du *guaraní*. La liquidité extérieure est satisfaisante avec un niveau de réserves de change relativement confortable (près de 7 mois d'importations). La trajectoire des finances publiques est maitrisée malgré un creusement du déficit en 2023 (4,1 % du PIB. Celui-ci devrait se résorber cette année (-2,6 % selon le FMI) et la dette publique présente un faible risque, atteignant 41,2 % du PIB en 2023. La dette publique extérieure (36,0 % du PIB en 2023) est également soutenable. Les besoins de financements ont considérablement baissé par rapport à 2022, de 3,5 Mds USD à 386 MUSD en 2023 et sont projetés à 689 MUSD en 2024, financés par des investissements directs et des déboursements de créanciers officiels (CAF, BM, BID).

Surcoûts logistiques au Paraguay : défis et opportunités de la « méditerranéité »

Les coûts logistiques liés à la situation géographique du Paraguay, enclavé sans accès direct à la mer, impactent lourdement son économie. Le Paraguay souffre de ce que l'on appelle la *méditerranéité*, un terme désignant les surcoûts logistiques et les défis associés à son isolement géographique. Selon un rapport du Centre des Importateurs du Paraguay (CIP), ces surcoûts s'élevaient à 355 MUSD par an fin 2023 et pourraient atteindre 1 Md USD en trois ans. En moyenne, le coût du transport au Paraguay est 3 % plus élevé que dans les pays voisins. Les importations, qui représentent 31,3 % du PIB paraguayen, sont lourdement affectées, entraînant une hausse des prix pour les consommateurs et les entreprises locales, qui paient jusqu'à 30 % de plus pour certains produits par rapport à leurs voisins régionaux.

Les infrastructures déficientes aggravent la situation. Le manque d'infrastructures modernes, notamment pour le transport fluvial, accentue les coûts logistiques. Le Paraguay, qui dépend fortement de la voie fluviale Paraguay-Paraná, souffre d'un entretien irrégulier des voies navigables et d'une infrastructure routière insuffisante. Le CIP propose des investissements urgents dans le dragage régulier des rivières, la modernisation des ports et le doublement de certaines routes pour réduire ces coûts et améliorer la compétitivité des entreprises locales. Le *Corredor Bioceánico*, un projet d'infrastructure clé reliant les océans Pacifique et Atlantique à travers le Paraguay et dont les travaux avancent dans le Chaco paraguayen, devrait également contribuer à réduire ces coûts et renforcer les connexions régionales, offrant ainsi au Paraguay une opportunité unique de transformer sa méditerranéité en avantage stratégique.

Des réformes sont nécessaires pour alléger ces surcoûts. Le CIP appelle à une série de réformes, notamment la suppression de certains droits de douane et la numérisation des procédures administratives avec la mise en œuvre de la loi *Papel Cero*. Ces mesures permettraient, selon les estimations, une réduction des surcoûts de 100 à 150 MUSD par an, ce qui profiterait à la fois aux entreprises et aux consommateurs.

URUGUAY

L'élection présidentielle approche à grands pas

Les Uruguayens sont appelés aux urnes le 27 octobre 2024 pour élire leur prochain Président. L'élection présidentielle se jouerait entre trois

candidats : Álvaro Delgado du parti de centre droit *« Partido Nacional »,* Andrés Ojeda du centre droit *« Partido Colorado »*, et Yamandú Orsi du centre gauche *« Frente amplio »*. Le Président est élu au scrutin à deux tours, avec un second tour en cas d'absence de majorité lors du premier. Selon les derniers sondages, Y. Orsi est le grand favori pour remporter les élections, avec une intention de vote de 44 %, suivi par Á. Delgado avec 24 % et A. Ojeda avec 17 %. En l'absence de majorité absolue, le second tour, fin novembre, opposerait alors Y.Orsi à A. Delgado. Il ne s'agit là que d'opinions et les intentions de votes sont susceptibles de changer.

Quel bilan pour le gouvernement de Luis Lacalle Pou ?

Les élections présidentielles de 2019 avaient rompu quinze années et trois mandats consécutifs du parti de gauche *« frente amplio »* au profit du candidat Luis Lacalle Pou de l'opposition de centre droit *« Partido Nacional »,* avec une majorité au Congrès pour sa coalition multipartite. Le gouvernement Lacalle Pou a pris le pouvoir avec un plan ambitieux de réduction du chômage, de restauration de la compétitivité du pays, d'ajustement des finances publiques, de réforme du système de retraite et de lutte contre la criminalité. Cette volonté de l'Exécutif de mener des réformes importantes avait conduit à l'approbation d'un projet de loi dit de « considération urgente » (« *Ley de Urgente Considéracion* ») en juillet 2020 qui comprenait des réformes économiques et politiques, ainsi que des changements en matière de sécurité sociale, d'éducation, de santé et d'agriculture.

Le FMI souligne l'amélioration de la qualité de la gestion de l'économie uruguayenne sous le gouvernement Lacalle Pou. Le pays se distingue depuis longtemps par le fonctionnement de sa démocratie (13ème sur 167 et 1er en Amérique Latine selon l'indice de démocratie de *l'Economist Intelligence Unit*), la qualité de ses institutions, sa bonne gouvernance et la solidité de son cadre macroéconomique. Toutefois, le mandat de Lacalle Pou a aussi été marqué par une succession de défis (crise sanitaire, conflit géopolitique, sécheresse, etc.) face auxquels les autorités ont fait preuve d'une gestion économique prudente. Grâce à la mise en place de réformes fiscales (règle budgétaire qui plafonne le déficit budgétaire et l'endettement, réforme des retraites), monétaires (utilisation du taux à court-terme comme instrument de la politique, réduction de la cible d'inflation) et de mesures temporaires de soutien à l'économie (aux populations et entreprises pendant la crise sanitaire, aides financières au secteur agricole pendant la sécheresse en 2023), l'économie uruguayenne s'est montrée résiliente. L'Uruguay a ainsi connu une amélioration de sa notation souveraine en 2023 par S&P et Fitch et cette année par Moody's et reste le deuxième pays le mieux noté de la région après le Chili.

Luis Lacalle Pou quittera son poste laissant la réforme clé de son gouvernement, celle du système de retraite qui porte l'âge minimum de la retraite à 65 ans, revue par un référendum. Celui-ci a été promu par le mouvement syndical uruguayen PIT-CNT et vise à réformer la Constitution afin d'établir l'âge minimum de la retraite à 60 ans, l'égalité entre le salaire minimum et la retraite minimum et l'élimination des administrateurs de fonds de pension.

Les défis pour le futur président ?

Au-delà du référendum sur la réforme des retraites, rejeté par l'ensemble des candidats à la présidentielle mais qui sera voté au même moment, les programmes électoraux des candidats convergent davantage qu'ils ne divergent. Au-delà de promouvoir la croissance et le développement économique de l'Uruguay, la sécurité publique figure parmi les enjeux prioritaires. Le candidat de gauche Y. Orsi, favori des élections, promeut une croissance inclusive, le développement technologique, l'innovation, la protection sociale des citoyens, en particulier des enfants, et la lutte contre le crime organisé. De manière générale, le gouvernement de gauche promeut un renforcement du rôle de l'Etat dans l'économie tandis qu'un gouvernement de droite poursuivrait l'approfondissement de l'économie de marché initié par le gouvernement actuel.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Ayathassen Bensaid
Service Economique Régional de Buenos Aires

Rédaction : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Abonnez-vous : ayathassen.bensaid@dgtresor.gouv.fr